

Golf de Saint Grégoire

Règles locales 2026

Les règles locales spécifiques du parcours s'appliquent en complément des règles locales permanentes de la FFG

Hors-limites : (R 18.2)

Le practice est hors limite
Le filet derrière le green du 3
Les fils électriques entourant le parcours

(Règle locale type E-7)

Si la balle d'un joueur repose sur le parcours et à moins de 2 longueurs de club de la clôture électrifiée de limite, le joueur peut, sans pénalité, se dégager en utilisant la procédure de la règle 16.1, MAIS en utilisant comme point de référence :

Le point qui est à 2 longueurs de club de la clôture et à égale distance du trou que l'emplacement de la balle d'origine

Obstructions inamovibles : (R16.1)

Le muret (grille et pierres) des trous 2 et 6
Toutes les barrières en bois
Les pavés au pied de l'arbre trou 8
Les talus recouverts d'une bâche
Les bouchons des trous sur les greens (seulement si la balle repose sur le green)

Zones à Pénalités : (R17)

Elles sont toutes rouges, la limite de la Zone à pénalité est la rupture de pente ou les barrières de protection

Les barrières entourant les zones à pénalité sont dans la ZAP

Pénalités :

Pour infraction à ces règles locales, pénalité générale (2 coups)